Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2,22. — TELEPHONE

Pour les écoliers

UNE IMPORTANTE REUNION DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES. — LES « CERTIFICATS D'ETUDES » A LA MER. — LA COLONIE SCOLAIRE DE VACANCES

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni à l'Hôtel de Ville mercredi à six heures du soir, sous la présidence du citoyen Thérin, adjoint au maire.

M. Prot, inspecteur primaire, assistait à cette réunion dont voici un compte rendu :

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 17 février, il est donné lecture du compte administratif de l'exercice 1912. Ce compte se résume ainsi : Recettes, 216,663 fr. 60 ; dépenses, 232,565 fr. 06 ; excédent des dépenses sur les recettes, 15,902 fr. 46 ; reliquat de l'exercice 1911, 24,027 fr. 52 ; à reporter au budget supplémentaire de 1913, 8,125 fr. 06.

Ce compte approuvé on passe au budget supplémentaire des recettes et dépenses de l'exercice 1913, lequel est également approuvé. Il est établi comme suit :

Recettes. — Reliquat de l'exercice 1912 : 8,125 fr. 06.

Dépenses. — Article 1er. — Distribution de vêtements aux élèves nécessiteux des écoles communales (à rattacher à l'article 4 du budget primitif) : 4,500 fr.

Restes à payer de l'exercice 1912 : 516 fr. 47.

Art. 2. — Distribution de gâteaux aux élèves des écoles primaires à l'occasion de la fête des Ecoles : 750 fr.

Art. 3. — Frais de surveillance des enfants au sanatorium : 1,500 fr.

Art. 4. — Subside à la Fédération des Amicales laïques pour l'œuvre des colonies scolaires de vacances : 500 fr.

Total : 7,766 fr. 47.

Excédent de recettes : 358 fr. 59.

Un marché de gré à gré pour diverses réparations à effectuer aux cuisinières des cantines scolaires est approuvé.

Le Comité décide d'accorder une gratification de 100 francs au sous-inspecteur des denrées alimentaires chargé de la vérification des viandes livrées aux cantines scolaires.

L'EXCURSION ANNUELLE

La date de cette excursion à Dunkerque-Malo des écoliers ayant obtenu leur certificat d'études primaires est fixée au 10 juillet prochain.

Sur la proposition de M. Marius Véran, on décide de prier le maire de Roubaix de vouloir bien écrire à la Compagnie du chemin de fer du Nord dans le but d'obtenir un train à couloir pour cette excursion.

M. Véran propose également de modifier l'horaire adopté jusqu'ici en partant un peu plus tôt le matin pour revenir un peu plus tard le soir. Mais, M. Prot ayant soulevé des objections, le Comité décide de s'en tenir au statu quo.

« LE GRAND AIR POUR LES PETITS »

Conformément au désir exprimé par le Comité dans l'une de ses précédentes réunions, M. De Ryckle présente un rapport sur la situation de la colonie scolaire de vacances « Le Grand Air pour les petits ».

Nous en tirons les chiffres suivants :

L'année dernière 39 enfants ont été envoyés au Nouvion et cette année la société est en mesure d'en envoyer gratuitement cent. En outre, vingt autres enfants pourront y être envoyés aux frais de leurs familles.

Le départ des enfants pour Le Nouvion aura lieu dans les premiers jours d'août.

Des félicitations sont adressées à M. De Ryckle pour son remarquable travail et M. Prot annonce qu'il va demander à la Mutualité scolaire de s'intéresser à l'œuvre du « Grand Air pour les petits » et de la subventionner.

M. Paul Douai, en sa qualité de président de la Fédération des Comités de fêtes de quartiers, annonce que, ainsi que cela s'est fait récemment au Fontenoy, la « petite fleur » sera vendue dans toutes les fêtes de quartiers au profit de l'œuvre de la Colonie scolaire de vacances.

Le citoyen Thérin remercie en excellents termes M. Paul Douai de cette heureuse initiative et les membres du Comité s'associent à ces remerciements.

A l'unanimité le Comité décide en outre de vendre la « petite fleur » lors de la Fête nationale et le citoyen Thérin promet qu'il obtiendra l'autorisation nécessaire de la commission municipale des fêtes.

Après un dernier échange de vues sur quelques questions d'ordre intérieur, la séance est levée à huit heures un quart.

UN NEURASTHENIQUE SE PEND

M. Carlos Lachereitz, 56 ans, ouvrier cordonnier et cabaretier, rue de la Mackellerie, s'est pendu dans son grenier mercredi après-midi.

C'est la femme du désespéré qui, inquiète de ne pas le voir descendre du grenier où il était monté sous prétexte d'aller chercher un outil, découvrit le cadavre.

Carlos Lachereitz était profondément neurasthénique, il avait déjà annoncé à plusieurs personnes qu'il en finirait avec la vie.

PARTI SOCIALISTE

Le groupe « l'Emancipation du Fontenoy » se réunira ce soir vendredi, à huit heures précises, chez Victor Kimpe, 19, rue Vaucanson.

Ordre du jour : Résultat de la soirée du 7 juin. — Elections cantonales.

UNE MALADRESSE QUI COUTE CHER

Un jeune homme de 19 ans, Gaston Gilmant, demeurant rue Saint-Maurice, 44, qui avait contracté un engagement de trois ans, préparait sa valise avant de se mettre en route pour rejoindre son régiment.

Soudain, tandis qu'il maniait un revolver chargé, un coup partit et la balle alla se loger dans la cuisse gauche du futur soldat.

Ce « baptême du feu » inattendu vaudra au jeune homme un séjour à l'hôpital de la Fraternité. La blessure n'est d'ailleurs pas grave.

MARCHANDS, OUVREZ L'ŒIL !

Un fait que les marchands ambulants sont tenus de faire poinçonner leurs poids ou mesures dans le courant du premier trimestre de l'année. Pour avoir négligé cette formalité, 18 marchands de charbons, boulangers et marchands de lait ont été gratifiés chacun d'un procès-verbal.

D'autre part, des contraventions ont été dressées à trois boulangers qui n'avaient pas de balance sur leurs voitures de livraison.

SOCIETE REGIONALE DES VETERANS COLOMBOPHILES

Aujourd'hui vendredi, de deux à sept heures du soir, a lieu la mise en paniers pour la grande fête colombophile Orléans-Vétérans : 1° au siège social, chez M. Delbart, rue de l'Epeule, 187, à Roubaix ; 2° chez M. E. Delassaire, rue de Paris, 88, à Tourcoing. Il y aura cent paniers disponibles du dernier modèle pour mâles et nous femelles ; les amateurs feront bien d'apporter leurs pigeons dès la première heure.

Les membres de la commission des Anciens du Sport apporteront tout leur zèle à la bonne marche du concours et d'autre part, dépouilleurs et convoyeurs feront leur devoir pour que cette manifestation donne satisfaction à tous.

Les prix d'honneur sont nombreux pour une mise restreinte de 1 fr., et les prix d'excellence, doni, etc., gratuits, continuent à affluer aux sièges de marquage.

La poule populaire à 5 centimes aura son succès habituel, elle représentait l'an dernier près de 100 fr., et donnera cette fois encore une joyeuse surprise à son heureux gagnant !

Les poules en général, très bien combinées, atteindront comme l'an dernier plus de dix mille francs.

De nombreux paris sont déjà engagés entre jeunes et anciens amateurs dans le rayon du concours qui est de six kilomètres, et tout annonce une excellent journée, pleine d'émotions agréables et de satisfactions enthousiastes.

LA GRANDE CORRIDA DU 8 JUIN

Les superbes produits espagnols de la race bovine qui seront travaillés dimanche prochain lors de la grande corrida de taureaux qui a lieu aux arènes Barbieux sont arrivés en gare de cette ville et expédiés aux corrals des arènes. Ceux-ci seront ouverts au public, ainsi que nous l'avons annoncé, dès vendredi et les spectateurs de dimanche pourront ainsi se rendre un compte exact de la valeur des sujets qui se produiront deux jours après en une manifestation tauromachique qui s'annonce splendide.

C'est hier jeudi que s'est ouvert aux arènes l'unique bureau de location en vue de la corrida du 8 juin. Ce bureau permanent fonctionnera de 9 heures à midi et de 2 heures à 7 heures jusque dimanche.

La corrida commencera à trois heures de l'après-midi et débutera par l'impressionnant défilé des quadrilles, matadors et toute la troupe au son de la marche de Carmen.

Des services spéciaux de tramways seront assurés pour toutes les directions.

LE QUOTIDIEN VOL DE VELO

Dans la soirée de mercredi, un inconnu a volé au préjudice de M. Edmond Cornier, directeur de l'Omnium d'installations électriques, rue de la Fosse-aux-Chênes, 61, une bicyclette qui était placée dans le vestibule du rez-de-chaussée.

Cette bicyclette, qui porte la marque « Peugeot » et le numéro 216.252, est neuve et vaut environ 225 francs.

AMICALE RUE DES ARTS

Réunions. — Ce soir, au siège social, 120, rue des Arts :

A 8 heures : réunion générale des sections athlétiques. Engagements et nouvelle organisation. Présence indispensable.

A 8 heures : réunion de la commission de tir ; concours des scolaires et grand concours d'été. Championnats. Challenge Schiller.

A 9 heures : réunion très importante du comité. Le président compte sur la présence de tous les commissaires.

Remarque : **Le Président-Rédacteur.** — **Les adhésions seront encore reçues par exception dimanche toute la journée** par les membres du comité. Dernier délai absolu.

Excursion à Gand. — Le comité rappelle que l'excursion à l'Exposition de Gand est fixée au dimanche 13 juillet prochain. Le prix — très réduit — sera fixé incessamment.

LES MACONS VEULENT DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Un ordre du jour

La chambre syndicale des ouvriers du Bâtiment nous communique l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers maçons et aide-maçons, réunis à la Bourse du travail le 4 juin 1913 ;

» Après avoir pris connaissance du compte rendu de l'entrevue de leurs délégués avec les entrepreneurs et du refus de ces messieurs de donner satisfaction à leur personnel en ce qui concerne l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail ;

» Approuvent l'attitude des délégués à cette réunion ;

» Se déclarent plus que jamais partisans de la diminution de la journée de travail et de l'augmentation des salaires dans la proportion :

» S'engagent à faire tous les sacrifices possibles pour faire aboutir leurs légitimes revendications ;

» Lèvent la séance aux cris de « Vive la 48 et les 45 centimes pour les manœuvres ! »

D'autre part, la commission syndicale avise MM. les entrepreneurs qu'elle se tient à leur disposition pour une nouvelle entrevue.

MOTO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Le Moto-Club du Nord de la France organise pour le 8 juin une excursion sur Tournai et Beloeil avec le concours de l'Auto-Moto-Club du Hainaut.

Les départs auront lieu à 8 heures 1/2 de la Fontaine des Trois-Grâces, à Roubaix, et de l'Elysée, à Lille.

La jonction des deux groupes se fera à Tournai, près de l'Hôtel des Neuf-Provinces, place de la Gare. Ensuite départ en groupe pour Beloeil, visite du Parc, dîner à l'Hôtel des Touristes.

Départ de Beloeil à 5 heures du soir. Ceux qui désirent prendre part à cette excursion sont priés d'envoyer leur adhésion le plus tôt possible au siège social, 11, contour Saint-Martin, Roubaix, pour l'organisation du banquet.

LA MAIN AU COLLET

Les agents de sûreté Dhallum et Daspret ont arrêté hier à quatre heures de l'après-midi, dans la rue du Grand-Chemin, le sieur Charles Vandersoupel, 30 ans, charpentier en fer, demeurant à Croix, rue de Thionville, 15.

Cette arrestation a été opérée pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour en date du 6 novembre 1909.

Vandersoupel a été conduit à Lille et écroué à la maison d'arrêt.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Ce soir vendredi à 8 heures, au local, répétition générale des chœurs pour le concours de Sèvres.

ASSOCIATION DE A. E. DE L'INSTITUT TURGOT

Dimanche 8 juin et suivants jusqu'au 20 septembre, l'Association offre à ses membres actifs et honoraires un grand concours de tir au fusil et à la carabine.

Le règlement est affiché au stand.

Le challenge G. Schiller se tirera tous les dimanches jusqu'à fin juillet ; pour cette épreuve les munitions sont gratuites.

Le 8 juin, commissaire de service M. Charles Delescluse.

Théâtres, Fêtes et Concerts

LE THEATRE ANTOINE, SON DIRECTEUR ET SES ARTISTES

Partout c'est un immense succès. Nos confrères des villes voisines le constatent unanimement. Gros effet d'interprétation supérieure avec Gémier, Mme Michelle et l'admirable ensemble qui les entoure.

La pièce produit une profonde impression. L'action, rapide à souhait, procède par à coups et frappe à coups redoublés l'attention du spectateur. Cette violence dramatique est très ingénieusement combinée.

Rappelons que cette représentation est fixée au dimanche 8 juin et aura lieu à l'Hippodrome-Théâtre.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 5 juin 1913

Naissances. — Clotilde Delobelle, rue Saint-Laurent, 14. — Henri Greest, rue Edding. — Robin. — Henri Cock, rue de Flandre, cour Lagrel, 1. — Raymond Hennebaut, avenue Julien Lagache. — Raymond Crine, avenue Julien Lagache. — Marthe Tegeddoff, place de la Nation, 26.

Décès. — Andrée Lefebvre, 2 jours, rue Gilbert, 9. — Clotaire Lacheretz, 55 ans, rentier, rue de la Makellerie, 67. — Théophile Devos, 4 jours, rue du Progrès, 17. — Marie Beyls, 13 ans, lycéenne, avenue Julien Lagache. — Pierre Lupire, 3 ans, rue de Bouvines, 42. — Marcel Briggbe, 1 an, rue Meyerbeer, 27, cour Gilbert.

HORS CONCOURS Paris 1900
RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE indispensable
Seul véritable Alcool de Menthe

CROIX

UNION CHORALE. — Réunion du chœur ce soir à 8 heures 1/4, salle des fêtes, [illegible] et devoir, répétition générale des [illegible] seront chantés dimanche à Armentières.

MORT SUBITE. — M. François Decarpentrie, 64 ans, domicilié rue de l'Egalité, 19, journalier chez Holden, se trouva subitement indisposé cet après-midi, à l'usine ; des soins lui furent prodigués. Mais peu de temps après que le docteur Barrouer arriva sur les lieux, il ne put que constater le décès. Le malheureux avait succombé à une embolie au cœur.

CULTURE DU LIN OU DU CHANVRE. — Les cultivateurs ayant ensemencé une [illegible] de lin ou de chanvre sur le territoire de Croix sont avertis que leurs déclarations [illegible] à la mairie de Croix, jusqu'au 15 [illegible].

ETAT-CIVIL de CROIX. — Naissances. — [illegible] Andrésinne d'Orbal, 1. — Décès. — Désespérance Pierre-François, 61 ans, rue de l'Egalité, 19. — Vandenbulcke, 29 ans, rue d'Arcole, 19.

WATTRELOS

UN GAMIN QUI PROMET

M. Delalé, juge d'instruction, a [illegible] hier matin que Paul Dubar, 15 ans, [illegible] dont les parents sont épiciers à Wattrelos, au hameau de la Houzardo, avait [illegible] à Paris.

Ce gamin, qui était employé chez M. Jules Novelles, 53 ans, marchand de tissus, rue Nain, 15, à Roubaix, partit en emportant une somme de 189 fr qui lui avait été confiée par son patron.

Il était détenu à la prison de la Petite Roquette pour un nouvel abus de confiance.

C'est M. Corne, juge d'instruction, qui sera chargé de l'affaire ; M. Delalé s'étant dessaisi en sa faveur.

AU CAFE-CONCERT. — De nombreuses attractions gratuites seront offertes aux [illegible] tants des écoles dimanche 8 juin : chevaux de bois, balançoires, jeux divers.

Le Comité organisateur n'a pas seulement pensé aux petits, il a songé aussi aux grands, [illegible] sur le champ de fête des attractions variées.

Sans parler des auditions qui seront données par les sociétés de musique, de la fête de gymnastique, des bouquets et buffets du bal de nuit, [illegible] au café-concert.

Des [illegible] dont [illegible] des grands concerts [illegible] Le programme variété [illegible] de bon goût, donnera satisfaction à [illegible].

On [illegible] Comité organisateur a [illegible] les Wattrelosiens [illegible] dimanche 8 juin [illegible] tout [illegible] une bonne [illegible] tout en passant des heures agréables.

[illegible] sont assez rares à Wattrelos. Profitons de celles qui nous seront [illegible] et encourageons les organisateurs à les rendre plus fréquentes.

Rétablissons [illegible] de l'Hôtel de ville [illegible] la fête champêtre du 8 juin.

UNION VIOLENTE. — Un jeune homme de 20 ans, Henri Vandebert, charretier, a fait l'objet d'un procès-verbal dressé par le commissaire de police, pour violences envers un camarade de travail.

QUI N'A PAS SA PETITE FLEUR ? — Quoi n'a pas sa petite fleur ? Voilà quel sera le cri du jour dimanche prochain à Wattrelos.

Pendant le défilé des [illegible] et des sociétés et sur le terrain de la fête des Tilleuls, de charmantes jeunes filles vendront la « petite fleur » au profit des enfants pauvres des écoles communales. Il faut le succès de cette journée pour la petite fleur scolaire.

On peut dans une [illegible] jeunes filles qui se dévouent pour [illegible] bonnes recettes et ce sera tout [illegible] bénéficiaires.

BRADERIE DE LA RUE DU MOULIN. — La Braderie de la rue du Moulin, organisée au bénéfice du Bureau de bienfaisance, est fixée au 23 juin, lundi de la ducasse. Les marchands sont invités à y participer en grand nombre, l'emplacement gratuit leur étant réservé, et des primes de 5, 4, 3, 2 et 1 francs seront mises en jeu entre eux à l'issue de la Braderie. Mais jeunes filles quêteront au profit du Bureau de bienfaisance ; des jeux divers sont organisés, et nul doute, si le temps la favorise que cette Braderie verra son succès habituel.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — Naissances. — Henri Dupouille, rue Lourdan Nouvin, maisons Delmotte. — Décès. — Raymonde Carton, 5 ans, rue du Crétinier, 50. — Ivonne Salembier, 1 an, rue de Leers, 10.

LANNOY

LA FRAUDE. — On a incarcéré à la gendarmerie de Lannoy la nommée Juliette Dangremont, 45 ans, ménagère à Roubaix, rue de Leuze, arrêtée à Leers pour fraude de trois kilos de café belge.

NECROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort à Ecourt-Saint-Quentin de M. Décaudin, père de M. Décaudin, commis des contributions indirectes dans notre ville, délégué de la Société républicaine des Conférences populaires.

Les funérailles de M. Décaudin père sont fixées à samedi à dix heures. Nous prions notre ami Décaudin d'agréer nos condoléances émues.

LYS

CHUTE. — Adolphe Rondelaere, 43 ans, charbonnier, chez Louis Boussut, a contracté une jours de repos.

AVIS AUX ASSURES. — Les cartes annuelles d'échange sont à la disposition des assurés nés dans le courant du mois de juin.

EN MARCHANT SUR UN CLOU. — Alidée Lampe, 18 ans, étirageuse, à la filature Boutemy, s'est blessée au pied gauche.

HEM

FUNERAILLES CIVILES. — Une foule nombreuse a accompagné hier au cimetière la dépouille mortelle du citoyen Jules Vanleynseele, membre du parti socialiste et de la libre-pensée, décédé à l'âge de 25 ans, des suites d'une longue et pénible maladie.

L'émouvante cérémonie fit une profonde impression sur l'assistance.

EN CULBUTANT UNE VOITURE. — Théophile Mahutte, 56 ans, charretier, chez Oscar Briffaut, a reçu du mortier, dans les yeux. Jours de repos.

Gazette Tourquennoise

FETES DE LA BLANCHE-PORTE ET DU FLOCON

Comme nous l'avons annoncé, les commerçants de ces deux quartiers se sont réunis et se sont mis d'accord pour donner le plus éclat possible aux festivités qui sont fixées au dimanche 28 septembre.

Il a été décidé que la rue d'Anvers (tronçon comprise entre la rue de la Blanche-Porte et la rue de Dunkerque participerait aux fêtes.

La commission a été nommée comme suit : président, M. Désiré Hasbroucq ; vice-président, M. Théodore Brasseur ; secrétaire-trésorier, M. Emile Mullier. Commissaires : MM. Barbure, Albert Devos, Jules Devos, Désiré Lepers, Lemaire, Victor Mullier, Félix Vienne.

LA DUCASSE DU QUARTIER DES PHALEMPINS

Les habitants du quartier des Phalempins ont l'honneur de rappeler aux habitants de Tourcoing leur grande ducasse annuelle dite ducasse de Notre-Dame de Lourdes », qui a été remise par suite du mauvais temps de dimanche dernier.

Tous les forains seront arrivés mardi matin. De nombreuses attractions y sont installées.

Le dimanche 8, concours de pinsons et jeux divers dans tout le quartier. — Lundi, continuation de la fête. Le soir, grand feu d'artifice.

A L'AMICALE COLBERT

Dimanche, 8 juin, à 4 heures, remise des prix du concours de jeux, au Foyer de l'Amicale.

Les commissaires sont priés, comme les années précédentes, d'apporter un prix qui surprise pour augmenter le nombre des lots.

— Le même jour, le secrétaire se tiendra à la disposition des anciens élèves pour recueillir leur adhésion au banquet annuel.

— Les amateurs du tir à l'arme de guerre peuvent s'exercer au stand [illegible] de neuf heures et demie à onze heures. Des fusils et cartouches leur seront remis gratuitement par un commissaire de Colbert.

Les tireurs à la carabine sont invités à participer au grand concours de l'Amicale Michelet qui est sur le point de se terminer.

CONCOURS DE TIR

6e LISTE DE SOUSCRIPTIONS. — Ville de Tourcoing, 4,000 fr. ; Paul Dewisme, notaire, Tourcoing, 100 fr. ; Alfred Lemon, Tourcoing, 100 fr. ; E. Rasson-Masurel, Tourcoing, 100 fr. ; Lorthiois-Laurent fils, Tourcoing, 100 fr. ; Alexandre Joire, Tourcoing, 100 fr. ; Isaac Holden et fils, Croix, 100 fr. ; Société Anonyme de Peignage, Roubaix, 100 fr. ; Alfred Motte et Cie, Roubaix, 100 fr. ; Société Générale de Commerce, Tourcoing, 1 objet d'art ; Jules Wattel, Tourcoing, 1 carpette ; Gabriel Benique, Tourcoing, 1 coupe ; Désiré Parsy, Tourcoing, 1 sauté à rafraîchir ; Charles Tonnel, Tourcoing, 6 couverts avec écrin ; Ernest Decottignies, Tourcoing, 50 fr. ; Ghesquière, notaire, Tourcoing, 50 fr. ; Louis Bosque, Tourcoing, 50 fr. ; Auguste Sax, Tourcoing, 50 fr. ; Vandepitte fils et Cie, Tourcoing, 50 fr. ; Paul Sax, Tourcoing, 50 fr. ; Denis Frères, Tourcoing, 1 appareil en vrai bronze style japonais ; Tir Régional de Roubaix, 1 service à liqueur ; Blanckaert, à Linselles, 1 service de Limoges ; Desart, à Aubers, 1 coupe ; Georges Maire, vice-président de la Fédération d'Avesnes, 1 photographie ; Société de Préparation Militaire d'Avesnes, 25 fr. ; Union Sportive Tourquennoise, Tourcoing, 25 fr. ; Samyn Bernard, Tourcoing, 25 fr. ; Jules Dassonville, Tourcoing, 25 fr. ; Hombé Lepers, Tourcoing, 1 objet d'art ; Un Anonyme, Tourcoing, 1 bronze d'art ; Ville d'Avesnes, 1 médaille d'argent ; Huguet, sénateur du Pas-de-Calais, 1 médaille de vermeil ; Gustave Dermonch, Tourcoing, 1 régulateur ; Jules Pouthier, Tourcoing, 20 fr. ; Paul et Jean Sax, Tourcoing, 20 fr. ; Léon Monnier, Tourcoing, 20 fr. ; Albert Oger, Tourcoing, 1 vase en cristal ; Hollandais ; Union Démocratique, Roubaix, 15 fr. ; Pierre Delerue, Tourcoing, 12 couverts ; Jules Théry, notaire, Tourcoing, 20 fr. ; Vandame frères, Tourcoing, 1 palmier ; Jouvenel, à Douai, 10 fr. ; A. Bauque, dentiste, Tourcoing, 10 fr. ; Sagaert Dedonge, Tourcoing, 1 chapeau ; Jules Dumortier, Tourcoing, 5 cadeaux de prévisions ; Huismann, Tourcoing, 6 parfums ; Debeuscher et Parsy, Tourcoing, 1 allumeur automatique ; Alexis Deschamps, Tourcoing, 5 fr. ; Desseaux et Martin, Tourcoing, 5 fr. ; Bernamont, Tourcoing, 5 fr. ; Gallard Paul, Roubaix, 5 fr. ; Lemaire, Tourcoing, 5 fr. ; Bernard, directeur de l'usine à gaz, Tourcoing, 5 fr. ; Damman, Tourcoing, 2 fr. ; Pierre Coucke, Tourcoing, 1 fr. ; Paul Dupouilombier, Tourcoing, 1 encrier de bureau chêne et cristal ; Hubert Bonte, Tourcoing, 10 fr.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

Mouvement journalier du 3 juin 1913 : Laine peignée, 32,127 ; Laine filée, 23,072 ; Bourres et laines diverses, 57,363 ; Cotons, Jutes, etc., 15,238. Total : 168,730.

Mouvement journalier du 4 juin 1913 : Laine peignée, 55,455 ; Laine filée, 55,632 ; Bourres et laines diverses, 18,511 ; Cotons, 11,611 ; Soie, 83. Total : 141,312.

ARRESTATION D'UN EXPULSE

Le nommé Verhelst Pierre, âgé de 23 ans, brumetier, demeurant à Herbeck (Belgique), a été arrêté hier après-midi rue de Barnes, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Il sera déféré au Parquet ce matin après rédaction d'un procès-verbal.

FIN DE GREVE

Les 11 ensaïllouses en grève de l'établissement Jules Delmazure, ont repris le travail hier matin. Elles sont employées à un autre genre de travail plus rémunérateur.

CONSEIL DE REVISION DU NORD

Après avoir examiné près de vingt mille conscrits au cours des séances qu'il a tenues, depuis le 17 février, dans le département du Nord, le conseil de révision s'est réuni le 30 mai à la Préfecture, en vue des décisions à prendre sur un certain nombre de jeunes gens ajournés pour visite ou production de pièces et pour clôturer les listes du recrutement cantonal.

En ce qui touche la session extraordinaire du conseil de révision, pour laquelle il sera attribué deux séances qui seront tenues à la Préfecture du Nord, il est rappelé que les jeunes gens appartenant à la classe 1912, qui, après avoir été ajournés par le conseil de révision, se croiraient depuis leur ajournement, dans un meilleur état de santé, pourront, sur leur demande être visités de nouveau par le conseil de révision dans sa session extraordinaire du 25 août au 1er septembre prochain.

Les intéressés devront faire parvenir leur demande, le 5 août au plus tard, à la Préfecture du département où ils sont inscrits.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 5 juin 1913

Naissances. — Clotilde Stamps, rue de Bailleux, 30. — Auguste Follet, rue des Poutrains, 25. — Albert Dossemus, rue de Henri, 327. — Delphine Lendin, rue Notre-Dame, 122. — Simonne [illegible], rue Nationale, 142.

Décès. — Anne Dubreul, sans profession, 33 ans, veuve, rue de Lille, 129. — Denise-Léonie Montagne, 1 mois 4 jours, rue d'Ostende, 13.

LILLE

LES VOLEURS AU TRAVAIL

POMMES DE TERRE A BON MARCHE

Qui donc prétendait que le coût de la vie augmentait ? Pas pour Mme Mère, 20 ans, journalier, rue de Lannoy, Eugène Crohin, en tout cas. Il est vrai que ces deux jeunes gens ont pu systématiquement pour ne pas subir le contrôle des denrées alimentaires, notamment.

C'est ainsi qu'ils [illegible] dans la matinée de mercredi, [illegible] sur le canal de M. Gaston Vinas, 25 ans, marchand de pommes de terre, rue de la Fg des Postes, 38, qui stationnait rue de Puébla, 5 sacs de ces tubercules.

Malheureusement pour eux, ils avaient été aperçus et Crohin fut promptement arrêté.

Quant à Mme, se sachant activement recherchée, il se constitua prisonnier, hier matin, au commissariat de police du 3e arrondissement.

Ces deux peu recommandables jeunes gens, à qui l'on ne connaît pas de domicile fixe, ont été déférés au Parquet.

LA MENAGERE INDELICATE

Malgré son âge : 53 ans, la ménagère Marie Evlellens, femme Peeters, sans domicile fixe, manque de sagesse et aussi, par dessus tout, de délicatesse. C'est ainsi que s'étant appropriée divers objets ayant une valeur totale de 50 francs, au préjudice de Mme Chalon, cabaretière, [illegible] d'Austerlitz, chez qui elle travaillait, la ménagère s'est vu arrêter. Elle sera prochainement jugée pour vol.

Les PANTALONS de la MECANICIENNE

La nommée Eugénie [illegible], femme D., 41 ans, mécanicienne, [illegible] rue des Cordeliers, [illegible] pour vol [illegible] Mme [illegible] rue [illegible] 127 [illegible] Elle a été [illegible].

A PROPOS DU DEPART DU 16e CHASSEURS A PIED

Le Maire de Lille a reçu hier du ministère de la Guerre, une lettre informant que le 16e chasseurs à pied, qui, on le sait, doit quitter prochainement Lille pour une garnison de l'Est, ne serait pas remplacé par un autre régiment, ainsi qu'il l'avait demandé.

Nos édiles n'ont cependant pas perdu l'espoir de faire venir en notre ville l'escadron du 6e chasseurs à cheval, actuellement en garnison à Hesdin.

Théâtres, Fêtes & Concerts

TOURNEE BRASSEUR

« La Part du Feu »

Prochainement la tournée Brasseur viendra interpréter au Kursaal de Lille : LA PART DU FEU, œuvre due à la collaboration de MM. Nancey et Mouezy-Eon.

Dans cette soirée sensationnelle, nous reverrons BRASSEUR, le grand comédien des Variétés qui, dans LA PART DU FEU incarnera pour la première fois ce rôle qui a composé spécialement pour nous en donner la primeur.

Cette représentation présente donc ce double attrait de voir l'excellent artiste dans le rôle du comte Roger de Chantenay qu'il interprétera pour la première fois, dans cette délicieuse pièce que l'on va entendre aussi avec toute la curiosité de l'inédit et tout l'intérêt que comporte un des plus gros succès de comédie de la saison.

Brasseur a composé son personnage du comte de Chantenay avec sa maîtrise, sa bonhomie, sa simplicité habituelles et cette vérité qui prouve la grande variété de son talent. C'est d'un art exquis et délicat.

Toute l'interprétation de LA PART DU FEU sera de premier ordre et, comme ils nous y ont toujours habitués, MM. BRASSEUR ont su réunir dans leur célèbre compagnie, les noms des artistes les plus aimés et les plus connus.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SIN-LE-NOBLE

L'assassinat de la rentière

Me Escoffier, défenseur d'Adolphe Vandroth, l'un des assassins de Mlle Allès, s'est rendu à la prison de Cuincy, où il a eu une entrevue avec son client.

L'instruction de cette affaire ne reprendra pas vraisemblablement cette semaine.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

HAVELUY

VIOLENCES. — Une discussion s'était élevée entre Mme Herpin et sa voisine, Mme Bulot-Delsaut.

Survint le mari de cette dernière. La querelle s'envenima encore et les époux Bulot se livrèrent à des violences sur Mme Herpin.

Celle-ci a porté plainte.

LOURCHES

LES VANDALES. — Des malfaiteurs ont détruit une cabane où M. Louis Delhaye, journalier, dépose ses outils et ont dérobé une hache estimée 2 fr. 50.

Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAGNONCLES

ENTRE FEMMES. — Mécontente que sa fille, âgée de 14 ans, se trouvait à l'estaminet Bury-Catiaux, la dame Catiaux-Bury alla la rechercher et fit des reproches à la débitante. Pour toute réponse, cette dernière frappa son interlocutrice à coups de poings. Plainte est portée.

SAINT-BENIN

MAUVAIS CABOT. — En revenant de son travail, le cantonnier Abraham J.-B., 79 ans, demeurant au Cateau, a été mordu par un chien appartenant à M. Nicaise Léon, cultivateur.

BRIASTRE

UNE EXPULSION. — Etant en état d'ivresse, Coteaux Charles, domestique chez M. Douay Alcide, fit du tapage dans la maison de ce dernier, puis finalement le mit à la porte de chez lui, avec son épouse. Le garde-champêtre étant intervenu, reçut de Coteaux un coup de poing sur l'œil. La veille de ces exploits, l'ivrogne avait brisé des vitres à la demeure de la dame veuve Delporte. Plainte est portée contre lui.

MARCOING

MELEE GENERALE. — Une violente discussion avant éclaté entre les époux Gobet-Drugbert et Watel-Goubet, qui sont voisins et en mésintelligence, des injures en vint aux coups. Les hommes se collètent ensemble tandis que les femmes se crêpent le chignon. Tout le monde reçut des horions.

MAUVAIS FILS. — Mme Goire, 51 ans, se plaint avoir été l'objet de violences de la part de son fils Goire Emile, cultivateur, qui lui reprochait de ne pas aller travailler dans les champs. Une enquête est ouverte.

BUSIGNY

EPAULE FRACTURÉE. — En descendant mercredi d'un car électrique, M. Bonnier Ernest, propriétaire à Crèvecœur, est tombé sur le pavé et s'est fracturé l'épaule droite. Il a reçu chez sa sœur, qui habite rue Saint-Georges, les soins d'un docteur.

GRAVE BRULURE. — Thervais Marcel, 15 ans, travaillant à la blanchisserie du Plat, est tombé sur un tuyau de vapeur et s'est brûlé grièvement à la jambe.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du jeudi 5 juin 1913

LA SONNERIE. — Il y a quelques jours, Achille Prouvost, 2 ans, demandait à Mme Marlière, cabaretier rue des Postes, à Lille, une somme de 5 francs pour acheter une sonnerie. En possession de la somme, l'enfant avait disparu.

Poursuivi pour abus de confiance, il fut condamné à 25 fr. d'amende.

LES ETRANGERS. — Pour avoir omis de faire leurs déclarations d'étrangers, 15 fr. d'amende aux nommés Auguste Evaert, de Mouvaux et à Albert Melamne, 23 ans, de Croix.

PINCE. — Pierre Verbruyghe, 63 ans, de Roubaix, a été surpris à Wattrelos chassant en temps prohibé. 50 fr. d'amende.

LE LIEVRE. — Le 25 mars, Jules Vallée, de Sailly-lez-Lannoy, fut surpris par le garde-chasse de cette commune ramassant un lièvre tué par lui.

Le garde étant intervenu fut outragé. Vallée récolte 20 jours de prison et 100 fr. d'amende.

LES COLLETS. — François Dasvat, de Wahagnies, qui fait défaut, a été surpris par le garde Delcourt posant des lacets dans la plaine.

Il est condamné à 6 jours de prison et 16 francs d'amende.

LE REVOLVER. — Le 7 avril, Georges Mugeon se présentait chez M. Emile Dupuis, rue Bourgembus, 50, pour voir sa femme. Cette dernière étant absente, Mugeon tirait un coup de revolver pour exprimer son mécontentement. Personne ne fut atteint.

Pour ce délit, Mugeon est condamné à 15 jours de prison avec sursis.

LE COUTEAU. — Le 7 avril, Henri Bocq, 20 ans, de la Madeleine, fut trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt, [illegible] de prison.

SOYEZ EN REGLE. — Joseph Dessoyez, 39 ans, de Wattrelos, a pris le train à Tourcoing avec un abonnement périmé. 16 fr. d'amende.

J.-B. Caulin, 25 ans, d'Evin-Malmaison, est descendu du train d'Ostricourt sans billet. Même amende.

ET L'AUTORISATION ? — Marie Normandière, 38 ans, de Wattrelos, a omis de colombier sans demander l'autorisation à l'administration préfectorale. Elle est condamnée à 50 fr. d'amende.

LE BON BEURRE. — Pendant que M. Valkens, demeurant rue de Flandre, à Lille, effectuait une livraison dans le quartier de Béthune, Louis Lobbestael, 20 ans, et Oscar Hanicotte, 23 ans, prirent dans la voiture un portemonnaie contenant 16 francs et 10 kilos de beurre.

Tous deux récoltent 6 mois de prison.

RESPECT AUX GENDARMES. — Voulant traverser